

ARMURERIE

Armes du temps de Charlemagne. — Armes des Normands, lors de la conquête de l'Angleterre. — Progrès de l'armurerie sous l'influence des croisades. — La cotte de mailles. — L'arbalète. — Le haubert et le hoqueton. — Le heaume, le chapel de fer, la cervelière; les jambières et le gantelet, le plastron et les cuissards. — Le casque à ventail. — Armures plates et armures à côtes. — La salade. — Luxe des armures. — Invention de la poudre à canon. — Les bombardes. — Les canons à main. — La coulevrine, le fauconneau. — L'arquebuse à serpent, à mèche, à rouet. — Le fusil et le pistolet.



Le document le plus ancien et le plus authentique qui puisse nous donner une idée à la fois juste et à peu près complète des armes en usage vers la fin du onzième siècle, est la célèbre tapisserie de Bayeux, dont nous avons déjà parlé.

Il suffit d'examiner avec quelque attention ce complexe récit en images, de la conquête de l'Angleterre en 1066, pour savoir quel était l'aspect général de la guerre à cette époque; mais, si l'on a quelque peu étudié les historiens anciens et ceux de notre première époque nationale, on ne tarde pas à reconnaître, comme autant d'éléments fondus dans l'ensemble de tout cet appareil guerrier, la plupart des armes adoptées chez les races diverses, dont le choc et le mélange devaient donner naissance aux peuples modernes.

Si l'on peut ajouter foi au témoignage de quelques miniatures que renferment les manuscrits du temps de Charlemagne, on retrouverait, dans le costume et l'armement des hommes de guerre des huitième et neuvième siècles,

un constant souvenir des usages romains (fig. 46), « mais avec les modifications « qui devaient forcément résulter du mauvais goût contemporain, » dit M. de Saulcy, que d'ailleurs nous suivons en quelque sorte pas à pas dans le consciencieux travail qu'il a consacré à l'histoire des armes de guerre; « car, à cette « époque, les casques, les boucliers, les épées avaient pris des formes fort « éloignées des modèles sur lesquels on prétendait les façonner : on croirait « volontiers que le costume avait subi le même genre d'altération que le



Fig. 46. — Soldats gallo-romains, fac-simile de miniatures du ms. de *Prudentius*. (Bibl. imp. de Paris.)

« langage, corrompu qu'était celui-ci par le mélange des mœurs germanes « avec les mœurs des anciens sujets romains. »

Au milieu du neuvième siècle, débarquent les Normands qui s'emparent de la Neustrie, et qui importent chez la nation française, qu'ils combattent d'abord et avec laquelle ils concluent enfin la paix, tout un ordre d'armes défensives entièrement nouvelles de formes, sinon de nature. C'est alors que, suivant certains érudits, se montrent, dans les peintures de manuscrits, des hommes de guerre, couverts d'un vêtement garni de petits anneaux ou écailles de fer, portant des casques pointus, et des boucliers qui, coupés horizontalement par le haut, se terminent par le bas en une pointe plus ou moins aiguë.

Dans la tapisserie de Bayeux, nous voyons l'armée de Guillaume, qui livre la bataille de Hastings, composée de trois corps différents : les archers, troupe légère de pied, armés de flèches et de dards; les fantassins, ou grosse infanterie, portant des armes plus lourdes, et couverts de mailles de fer; la cavalerie, au sein de laquelle figure le duc Guillaume (fig. 47).

Le costume présente peu de variété; on n'y remarque que deux sortes d'habillements : l'un, fort simple, porté par des gens qui n'ont pas de casque,



Fig. 47. — Le roi Guillaume, ainsi représenté sur son sceau, conservé en Angleterre.



Fig. 48. — Lancier de l'armée de Guillaume.

est évidemment celui de la milice subalterne; l'autre habillement, couvert d'anneaux de fer non entrelacés, prend depuis les épaules jusqu'aux genoux, et n'appartient qu'à des guerriers qui ont pour coiffure un casque étroit, conique, à pointe plus ou moins aiguë, prolongé par derrière en couverture (fig. 48), et muni par devant d'un appendice de métal garantissant la figure, qui reçut le nom de *nasal*.

Parmi les cavaliers ainsi bardés de fer, il en est qui ont des chaussures et des étriers, d'autres qui en sont dépourvus et qui n'ont pas même d'éperons.

Les boucliers des cavaliers sont convexes, fixés au bras par une courroie, en général arrondis par le haut, et terminés en pointe par le bas; quelques-uns cependant sont à pans coupés, convexes, et offrent au milieu une pointe assez allongée.

Les armes offensives consistent en épées, haches, lances, javelots et flèches. Les épées sont longues et d'une largeur uniforme presque jusqu'à l'extrémité qui se termine brusquement en pointe; les poignées en sont grosses et fortes. Les haches ne présentent aucune particularité remarquable. Les lances sont armées d'un fer aigu, et vraisemblablement tranchant, qui équivalait en longueur au sixième de la hampe. On voit aussi des massues, des bâtons ferrés, et enfin des bâtons fourchus, qui furent sans doute la première forme de l'arme qu'on appela plus tard *bisaguë*. Ces dernières armes ne servaient ordinairement qu'aux serfs et aux paysans, l'épée et la lance étant réservées aux hommes libres.

On ne trouve la fronde aux mains d'aucun guerrier, et, circonstance notable, on la voit employée, dans la bordure de la tapisserie, par un paysan qui vise un oiseau, ce qui peut faire croire que la fronde était devenue une simple arme de chasse. Il en avait, d'ailleurs, été ainsi de l'arc chez les Francs, lequel se trouva avec d'autant plus de raison remis en honneur après la venue des Normands, que ceux-ci purent lui attribuer le succès de la bataille de Hastings, où Harald, l'adversaire de Guillaume, fut tué par une flèche. Et pourtant les lois du conquérant, qui excellait à tirer de l'arc, ne rangèrent pas cette arme parmi celles de la noblesse.

De la conquête des Normands jusqu'aux croisades, nous ne trouvons guère à signaler que l'adoption d'une arme très-meurtrière, qui prit le nom de *fléau* ou *fouet d'armes*, et qui était composée de boules de fer garnies de pointes et attachées par des chaînettes au bout d'un fort bâton. Mais nous arrivons à une époque où les événements qui s'effectuèrent en Asie eurent une influence considérable sur les armes et le costume militaire de l'Europe. La première et la plus notable des importations dues à ces lointaines expéditions fut celle de la *cotte de mailles*, qui était généralement en usage chez les Arabes, et que depuis on a retrouvée sur les sculptures des Sassanides, race royale, qui régna sur la Perse du troisième au septième siècle.

Ce n'est pas dire qu'avant la première croisade on n'eût dans nos pays au-

cune connaissance du tissu de fer, dont les Orientaux se faisaient des casques défensives; mais on ne savait les imiter que d'une façon lourde et grossière. Ces armures, d'un poids écrasant, et qui d'ailleurs ne rendaient rien moins qu'invulnérables ceux qui s'en chargeaient, n'avaient donc pu détrôner les *haubergeons*, *jacques de fer*, *brigandines*, *armures à macles* (fig. 49) (tels étaient les noms donnés aux cuirasses de cuir et de toile couvertes de plaques de métal); mais, quand on eut vu de près ces armes défensives, avec toutes leurs bonnes conditions originelles, quand on eut appris à les fabriquer selon les procédés orientaux, on ne tarda pas d'adopter ce long *tricot*



Fig. 49. — Archer normand.



Fig. 50. — Jean sans Terre, ainsi représenté sur son sceau, reproduit par Meyrick.

de fer, à la fois souple, léger et en quelque sorte impénétrable. Toutefois, comme la fabrication des anciennes armures était plus simple et par conséquent moins coûteuse, elles ne furent pas tout à fait délaissées. Ce n'est même que sous Philippe-Auguste et saint Louis que devint général l'usage de la *chemise de mailles*, à laquelle certains chevaliers joignaient des *chausses de mailles*, pour se garantir les cuisses, les jambes et les pieds (fig. 50).

On trouve, sous Louis le Gros (douzième siècle), le premier essai d'une visière mobile adaptée au casque conique des Normands, et c'est vers le même temps qu'il faut placer l'invention de l'arbalète; pour mieux dire, on ajouta à l'arc un fût, ou *arbrier*, qui donnait plus de facilité pour tendre la

corde et qui aidait à mieux diriger le trait. Cette arme nouvelle, après avoir été exclusivement employée pour la chasse, parut dans les armées; mais en 1139, le pape Innocent II, confirmant les décisions du concile de Latran qui l'avait condamnée comme trop meurtrière, en défendit l'usage. Elle ne rentra dans l'armement militaire qu'au temps de la troisième croisade, sous Richard Cœur de Lion, qui, l'ayant de nouveau donnée à ses troupes, passa depuis pour l'avoir inventée.

Lors de la première croisade, les barons et les chevaliers portaient un haubert d'anneaux de fer ou d'acier. Chaque guerrier avait un casque, argenté

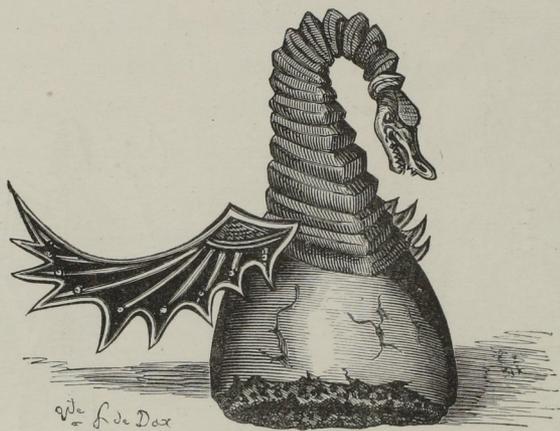


Fig. 51. — Casque de Don Jayme el Conquistador. (Armeria real de Madrid.)

pour les princes, d'acier pour les gentilshommes, et de fer pour les soldats. Les croisés se servaient de la lance, de l'épée, d'une espèce de poignard appelé *miséricorde*, de la massue et de la hache d'armes, de la fronde et de l'arc.

Sur les vitraux que Suger, ministre de Louis VII, avait fait peindre pour l'église de l'abbaye de Saint-Denis, et qui représentaient les principaux faits de la deuxième croisade, on voit les chefs des croisés couverts encore de hauberts à anneaux ou à *macles* (lames de fer); le casque est conique et sans nasal; enfin le bouclier, en forme d'écu, couvre la poitrine, généralement suspendu au cou par une lanière de cuir.

Vers le milieu du douzième siècle, a-t-on dit, parut le *plastron* de fer, qui se plaçait sur la poitrine, pour soulever le haubert, dont la pression

directe avait été reconnue nuisible à la santé. Cependant on n'en trouve pas la description dans les romans de chevalerie, qui sont le meilleur document à consulter sur les armures des douzième et treizième siècles.

Sous Philippe-Auguste, qui, on le sait, fut un des chefs de la troisième



Fig. 52. — Chevalier revêtu du haubert. (D'après Meyrick.)

croisade, le casque conique devint cylindrique; on y ajouta parfois une visière, que l'on appela *ventail*, et qui eut pour but de défendre le visage. Richard I^{er}, roi d'Angleterre, est représenté sur son sceau avec ce casque à ventail; au niveau des yeux et à la hauteur de la bouche, on remarque deux fentes horizontales qui permettent de voir et de respirer. Toutefois, l'usage du casque conique sans visière ni nasal se conserva jusque dans le treizième

siècle en Espagne, ainsi qu'on peut s'en assurer par celui que portait Jayme I^{er}, roi d'Aragon (fig. 51), et qui est conservé dans l'*Armeria real*, de Madrid : il est en fer poli, surmonté d'une tête de dragon et richement doré par places.

C'est aussi pendant la troisième croisade que se généralisa l'usage de la *cotte d'armes*, espèce de *surtout*, si nous pouvons ainsi parler, qui était de drap ou d'étoffe de soie, et qui n'eut d'abord pour objet que de diminuer l'effet insupportable des rayons du soleil d'Orient sur les armures métalliques. Bientôt ce nouveau vêtement servit en outre, au moyen de diverses couleurs, à distinguer les différentes nations qui marchaient sous l'étendard de la croix (fig. 52). La cotte devint un véritable vêtement de luxe guerrier ; on y employait les plus riches étoffes, et on les brodait en or et en argent avec une recherche excessive.

Les frondeurs, qui d'ailleurs n'avaient jamais été recrutés que dans les classes inférieures, disparaissent des armées françaises après le règne de saint Louis. Quant aux archers, ceux d'Angleterre portaient, à cette époque, sur leur haubert, une veste de cuir, que les archers français adoptèrent plus tard, et qui fut appelée *jacque d'Anglois*. Un vieil auteur en fait ainsi mention :

- « C'étoit un pourpoint de chamois,
 « Farcî de bourre sus et sous ;
 « Un grand vilain jacque d'Anglois,
 « Qui lui pendoit jusqu'aux genoux. »

Le jacque, étant devenu de mode en France, se trouva bientôt dans toute espèce d'étoffes plus ou moins précieuses, et resta en usage, puisqu'à la fin du quatorzième siècle, Charles VI, dans un voyage qu'il fit en Bretagne, portait un jacque en velours noir.

Le casque, ou *heaume*, enfermant dès lors la tête en entier, prit, sous saint Louis, la figure de deux cônes tronqués réunis par leurs grandes bases. Outre le heaume, on portait aussi, à cette époque, le *chapel de fer*, qui n'avait d'abord été qu'une simple calotte placée sous le capuchon du haubert ; mais on ajouta, en retranchant ce capuchon, un rebord à la calotte, qui devint ainsi un chapeau ayant à peu près la forme des feutres qui sont d'usage



Ass^m Guillaumin et C^e Paris.

1. CAPELLINE. — 2. MORION. — 3 à 6. CASQUE A VISIÈRE ET AUTRES,
tirés de l'Armeria real de Madrid, publié par M. Ach. Jubinal.

aujourd'hui. Pour protéger le cou, on attachait aussi, au bord du chapeau, un tissu de mailles de fer qui retombait sur les épaules, et qu'on appelait *camail*. La calotte de fer prenait alors le nom de *coiffe* ou de *cervelière*; elle devint plus tard une sorte de *pot* renversé, qui cachait toute la tête et se maintenait en place par son seul poids (fig. 53).

D'ailleurs, la tendance était depuis quelque temps manifeste, qui devait graduellement faire que les chevaliers fussent entièrement *bardés* ou entourés de fer. Un roi d'Écosse, contemporain de Philippe-Auguste, est représenté, sur son sceau, avec une *coudière*, pièce d'armure destinée à garantir le



Fig. 53. — Casque de Hugues, vidame de Châlons (fin du treizième siècle).

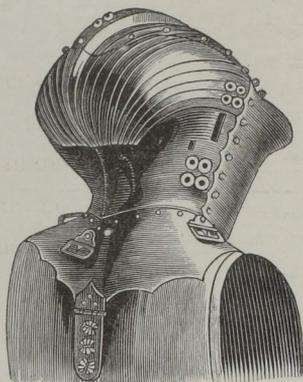


Fig. 54. — Casque de tournoi, vissé sur plastron (fin du quinzisième siècle).

coude. Les *genouillères*, dont le nom dit assez la fonction, vinrent ensuite. Sous Philippe le Hardi, successeur de saint Louis, furent adoptées les *grévères* en fer plein, ou demi-jambières, qui couvraient seulement le devant de la jambe. Sous Philippe le Bel, on voit le premier exemple du *gantelet de fer à doigts séparés et articulés*. Jusque-là ce gantelet n'avait été qu'une pièce rigide recouvrant le dessus de la main.

Vers le même temps, la cervelière, de plate ou sphérique qu'elle était, devint pointue à sa partie supérieure, et prit le nom de *bassinet*; mais ce bassinet était bien différent du casque, qui, dans le siècle suivant, conserva ce même nom et en vint à être complètement fermé.

L'époque décisive de transition entre l'armure de maille et la nouvelle

armure en fer plein ou en acier, qu'on a aussi appelée *armure plate*, date des trente premières années du quinzième siècle (fig. 55).

Les annales florentines contiennent un règlement de 1315, qui prescrit à tout cavalier d'avoir, à son entrée en campagne, un casque, un plastron, des gantelets, des cuissards et des jambières, le tout en fer; mais, en France et en Angleterre, l'ensemble de ces pièces ne devait être adopté qu'un peu

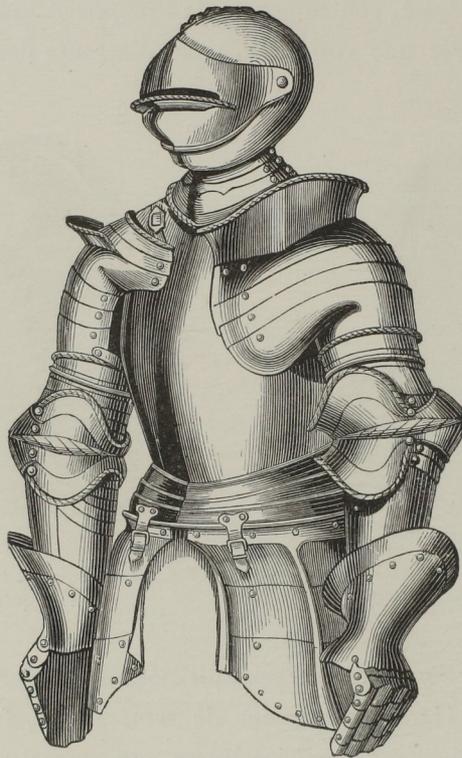


Fig. 55. — Armure plate du quinzième siècle, 1460 environ. (Musée d'artillerie de Paris.)

plus tard. Sous Philippe V et Charles IV, on voit le heaume prendre le vantail à grille, et la visière s'ouvre à charnière. Le bassinot, plus léger que le heaume, était porté d'abord par le chevalier qui ne s'attendait pas à combattre; mais on ne tarda pas à y ajouter la visière, comme au casque, et alors il devint d'un usage aussi général que le heaume, qu'on abandonna même vers la fin du quatorzième siècle.

Quelques pièces de l'armure de fer du cheval commencent aussi à paraître vers la même époque; on trouve un *chanfrein* (pièce de fer s'appliquant sur le devant de la tête du cheval), mentionné dans l'inventaire des armes de Louis X.

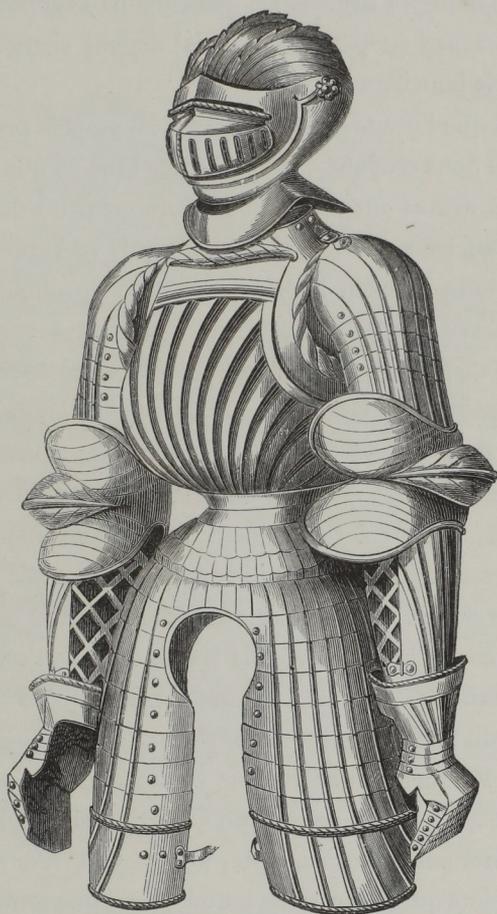


Fig. 56. — Armure bombée du quinzième siècle, dite Maximilienne. (Musée d'artillerie de Paris.)

A cette époque, l'arbalète, quelque temps proscrite par l'autorité ecclésiastique, était l'arme la plus usitée, comme ayant le double avantage de se tendre plus fortement que l'arc ordinaire et de lancer ses traits à une distance bien plus grande avec plus de précision. A Crécy, en 1346, il y avait, disent les historiens, quinze mille arbalétriers dans l'armée française. Les

Génois passaient pour les plus habiles arbalétriers de l'Europe; venaient ensuite les arbalétriers parisiens. Un manuscrit de la Bibliothèque britannique nous les montre portant des chapels de fer, des brassières et des jambières; ils ont pour habits des jaquettes à longues manches pendantes. Pendant que les arbalétriers avaient les deux mains occupées à décocher leurs traits, des *pavoiseurs* (porteurs de pavois) étaient chargés de les protéger, à l'aide de grands boucliers (fig. 57).

C'est en 1338 que l'usage des armes à feu est pour la première fois signalé en France; mais nous croyons devoir réserver tout ce que nous avons à dire de ces nouvelles armes offensives pour le moment où nous aurons achevé l'historique de l'ancien système d'armurerie, qui, vu l'imperfection primitive des engins à poudre, devait longtemps encore prévaloir, surtout dans le monde des nobles combattants; car ceux-ci affectaient de dédaigner les nouveaux appareils de guerre, à l'aide desquels la valeur personnelle allait en quelque sorte devenir inutile et ne plus décider seule du gain des batailles.

Sous Jean le Bon, c'est-à-dire au milieu du quatorzième siècle, l'armure plate était généralement adoptée : le long haubert de mailles, plus pesant et moins commode, avait été entièrement abandonné; mais on continua de garnir de mailles certaines parties du corps, qu'on ne défendait pas encore par des plaques de fer. Le bassinet, alors très-pointu, avait une garniture de mailles qui couvrait le cou et une partie des épaules. La partie supérieure du bras était garantie par un demi-brassard, qu'on appelait *épaulette*; mais le dessous du bras était garni de mailles.

Sous Charles V, quelques ornements commencent à s'introduire dans les armures, qui jusque-là avaient été d'un aspect aussi simple que sévère. Le camail du bassinet porte, par exemple, une broderie d'or et d'argent sur les épaules, et la pointe qui le surmonte est décorée d'une imitation de feuillage, ornement qui, selon la *Chronique de du Guesclin*, avait l'inconvénient d'offrir comme une poignée pour saisir le chevalier coiffé d'un pareil casque. Les cuirasses, auxquelles on se bornait alors à donner un beau poli, ou qu'on peignait d'une couleur générale, tantôt éclatante et tantôt sombre, ne commencèrent à être gravées et ciselées que vers la fin du règne suivant.

Au temps de Charles VI, on adopta pour la première fois au bas de la cuirasse quatre ou cinq plaques mobiles, appelées *faldes*, qui protégeaient

la partie inférieure du ventre, sans gêner les mouvements du corps. Un peu plus tard s'ajoutèrent les *tassettes*, qui s'attachaient à la naissance des cuisses, pour mettre à l'abri les hanches et les aines. Les artistes milanais étaient, paraît-il, singulièrement renommés dès cette époque pour la fabrication des armures; car Froissart rapporte qu'Henri IV, roi d'Angleterre, n'étant

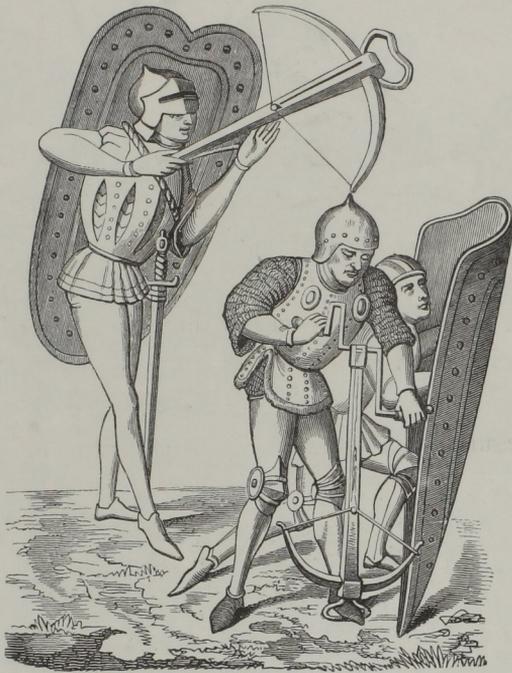


Fig. 57. — Arbalétriers protégés par des pavois (quinzième siècle); d'après une miniature des *Chroniques de Froissart*. (Ms. de la Bibl. imp. de Paris.)

encore que comte de Derby, et se préparant à combattre le duc de Norfolk, fit demander des armures à Galéas, duc de Milan, qui les lui envoya, avec quatre armuriers milanais. Les épées et les lances fabriquées à Toulouse et à Bordeaux avaient aussi une grande réputation, qui était égalée, du reste, par celle des espadons à deux mains, en usage dès le milieu du treizième siècle et fabriqués à Lubeck, en Allemagne. Enfin les casques d'acier de Montauban étaient fort recherchés.

Vers le commencement du quinzième siècle, les engins de guerre, à part

ceux qui avaient pour principe l'emploi de la poudre, avaient été singulièrement perfectionnés. Lorsque Jean sans Peur, duc de Bourgogne, marcha



Fig. 58. — Francs archers (quinzième siècle), d'après les toiles peintes de la ville de Reims.

sur Paris, en 1411, son armée comprenait un nombre considérable de machines nommées *ribaudequins*, espèces d'arbalètes gigantesques traînées par un cheval, et qui lançaient au loin des javelots avec une énorme puissance.

Sous Charles VII, le plastron de la cuirasse était composé de deux parties : l'une couvrait la poitrine ; l'autre, prenant aux hanches, couvrait le ventre et se rattachait à la première par des agrafes et des courroies. Ordinairement le plastron était bombé.

Instruit par l'horrible défaite d'Azincourt, où dix mille hommes, dont huit mille appartenant à la noblesse, avaient été tués par suite de la précision et



Fig. 59. — Chevaliers revêtus de l'armure complète, avec la *salade* (fin du quinzième siècle). Combat singulier, tiré du *Triomphe de Maximilien*, par Burgmayer, d'après les dessins d'Albert Dürer.

de la célérité du tir des archers anglais, Charles VII institua en France les *francs archers* (fig. 58), qui portaient la *salade*, la dague, l'épée, l'arc, le carquois ou l'arbalète garnie, et le jacque ou *brigandine*. Ces archers étaient francs de toutes tailles ou impôts ; leur équipement était déclaré insaisissable pour dettes, et ils recevaient à la guerre une paye de quatre livres par mois.

La *salade*, pièce d'armure restée particulièrement célèbre, et dont le nom a été appliqué plus tard à des casques de formes diverses, est le casque par excellence de l'époque de Charles VII. C'était d'abord une coiffure de guerre,

composée d'une simple calotte ou *timbre* qui couvrait le haut de la tête, avec un appendice postérieur plus ou moins allongé qui tantôt garantissait seulement le cou, et tantôt aussi une partie des épaules. Vers la fin du quinzième siècle, on ajouta à la salade une petite visière, qui peu à peu s'allongea jusqu'au-dessus de la bouche, et dans laquelle une fente était alors ménagée pour permettre de voir. Sous Louis XII, la salade reçut une mentonnière, ayant à sa partie inférieure une *gorge*, ou *gorgerin*, qui enveloppait et protégeait le cou. On termina le haut de la cuirasse par un cordon, auquel la salade s'attacha, et ce casque, si différent de la salade primitive, continua d'en porter le nom (fig. 59).

La *brigandine*, ressouvenir des premières armures que la cotte de mailles avait fait abandonner, était composée de plaquettes d'acier ou de fer, disposées sur une forte toile ou sur du cuir, et cousues ou arrêtées avec du fil de fer, dans un ordre analogue à celui des écailles de poisson. L'ordonnance de Pierre II, duc de Bretagne, publiée en 1450, prescrit aux nobles de se tenir en habillement d'archers, ou brigandine, s'ils savaient faire usage de traits, et dans le cas contraire, d'être pourvus de *guisarmes*, de bonnes salades, de harnais de jambes, et d'avoir chacun un *coustillier* au moins, et deux bons chevaux. La *guisarme* était une espèce de javeline à deux fers tranchants et pointus. On appelait *coustillier* un fantassin ou un cavalier, en quelque sorte serviteur du gentilhomme, portant la *coustille*, épée longue, déliée, triangulaire ou carrée, qui semble se rapprocher du fleuret de nos salles d'escrime.

Vers cette époque, les seigneurs français déployaient beaucoup de magnificence dans les ornements du chanfrein de leurs chevaux. Nous savons, par exemple, qu'au siège d'Harfleur, en 1449, le comte de Saint-Pol avait mis sur la tête de son cheval de bataille un chanfrein d'or massif, du travail le plus délicat, qui n'était pas estimé moins de vingt mille couronnes. La même année, au siège de Bayonne, le comte de Foix entra dans la ville soumise, monté sur un cheval dont le chanfrein, d'acier poli, était enrichi d'or et de pierres précieuses, d'une valeur de quinze mille couronnes d'or.

Un demi-siècle plus tard, c'est-à-dire sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII, les chevaux portèrent, outre le chanfrein, le *manefaire* protégeant le cou, le *poitrail*, la *croupière*, les *flançois*, qui couvraient la poi-

trine, le dos et les flancs de l'animal, et auxquels on ajouta encore une dernière pièce qui pendait sous la queue.

Il nous reste, du temps de Louis XII, des armures bombées, ornées de

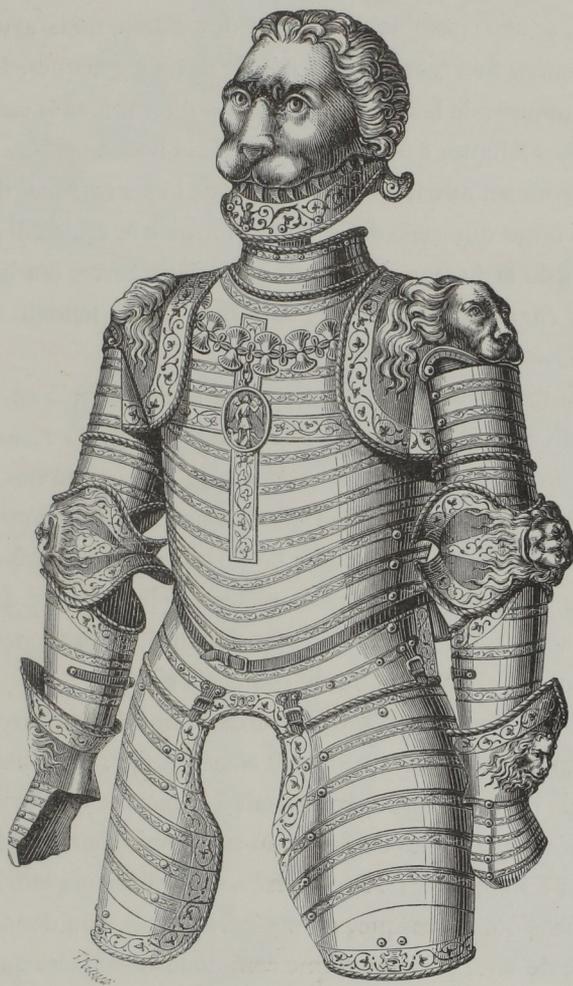


Fig. 60. — Armure aux Lions, dite de Louis XII. (Musée d'artillerie de Paris.)

cannelures, entremêlées parfois de magnifiques gravures en creux à l'eau-forte, ou de sujets en relief produits au repoussé, qui font de ces vêtements de guerre de véritables œuvres d'art (fig. 60).

Louis XII fut le premier qui admit dans ses armées des mercenaires grecs,

nommés *stradiots*, qui se louaient pour le service militaire aussi bien aux Turcs qu'aux chrétiens. L'armure de cette milice se composait d'une cuirasse avec des manches et des gants de maille, et une jaquette par dessus; et, pour la tête, d'une salade sans visière. Les stradiots portaient un large sabre, appelé *braquemart*, assez semblable à celui des Turcs, mais avec une barre qui, de même que le fourreau, était ornée de devises grecques. Ils portaient, en outre, au pommeau de leur selle, une masse d'armes, et se servaient d'une *zagaye*, lance fort longue, garnie de fer aux deux bouts.

L'usage s'introduisit aussi, à cette époque, de la *pertuisane*, dont la lame, beaucoup plus large que celle de la lance, formait le croissant, immédiatement au-dessus de la hampe. Il y avait alors deux sortes d'arbalètes : l'une pour lancer les *carreaux*, l'autre les *balles*. L'arc se tendait à l'aide d'un moulinet.

L'armure bombée et cannelée n'était pas la seule adoptée en France et en Italie, à la fin du quinzième siècle et au commencement du suivant. Les monuments du temps de Louis XII, tant chez nous qu'au-delà des Alpes, nous montrent comme étant en vogue un genre d'armure unie dont la cuirasse, plus allongée de taille que les armures bombées, avait une arête ou côte sur le milieu. Cette côte, qui modifiait complètement le caractère des cuirasses, en cela qu'elle servait à détourner le coup de lance, se prononça de plus en plus à mesure qu'on approchait du dix-septième siècle.

Sous le règne de François I^{er}, les armures bombées continuèrent d'être en usage concurremment avec les armures à côte (fig. 61). Le Musée d'artillerie de Paris possède l'armure que ce roi portait à la bataille de Pavie. La taille y est plus allongée que dans les cuirasses du siècle précédent; l'arête du milieu plus accentuée; les *goussets* de l'épaulière sont à plusieurs lames mouvantes et de forte dimension. Le casque, nom générique que l'on donna depuis lors à toute armure de tête, prit une forme commode et élégante qui se conserva jusqu'à l'abandon des armures.

Une autre cuirasse, de la même époque, à taille encore plus longue, se relève par son extrémité inférieure, et s'abaisse au milieu du corps pour dessiner les contours des hanches. Elle est formée de lames mobiles, se recouvrant de bas en haut et qui permettent au corps de se courber, chose presque impossible lorsque le plastron et le dos étaient faits d'une seule pièce. Quelque-

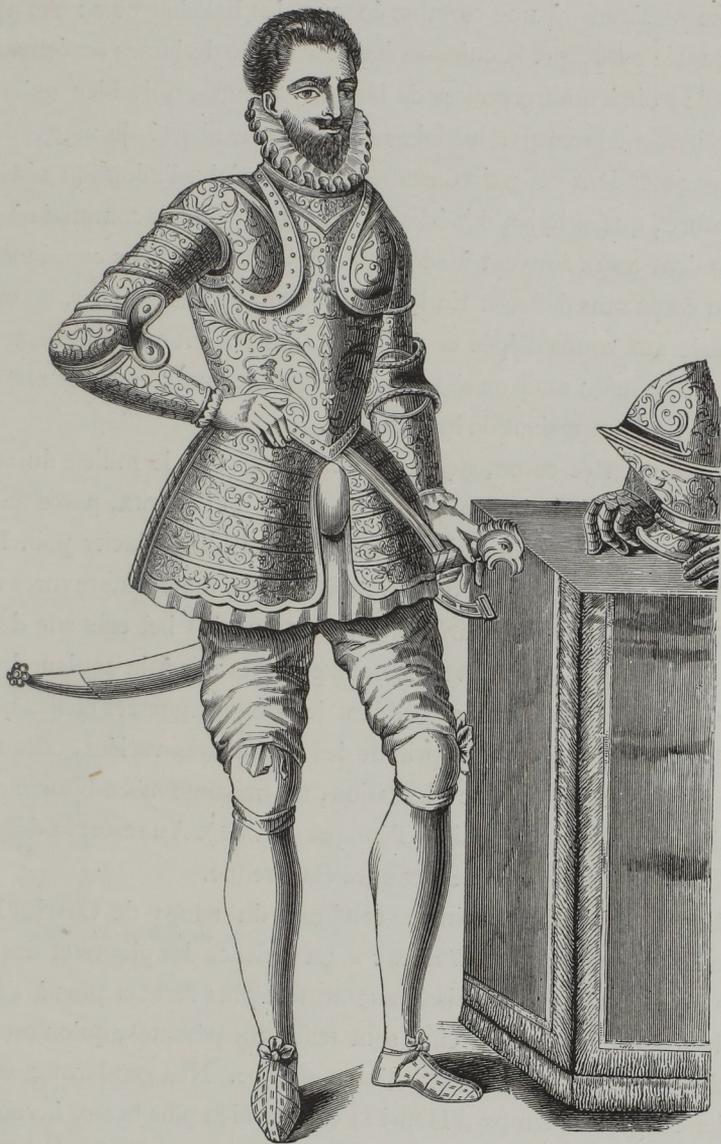


Fig. 61. — Armure damasquinée de la fin du seizième siècle. (Portrait de François, duc d'Alençon, d'après *la Monarchie française* de Montfaucon.)

fois, ces lames mobiles ne sont qu'au nombre de trois ou quatre sur le ventre, et les autres sur la poitrine sont simplement figurées.

Nous ne devons pas omettre de signaler l'armure dite à *éclisses* ou à *écre-*

visse, que portèrent, à une certaine époque, les hallebardiers : elle avait été ainsi nommée parce que la cuirasse était composée de lames ou éclisses horizontales de trois à quatre pouces de largeur chacune, qui, bien qu'enveloppant étroitement le corps, lui laissaient toute sa liberté de mouvement. Il faut noter cependant cette circonstance, qui empêcha l'adoption générale de cette armure, que si le jeu des éclisses rendait la cuirasse commode à porter, elles venaient assez souvent à se disjoindre et à laisser par conséquent une partie du corps sans défense. En les superposant de bas en haut, on opposait un obstacle aux coups d'épée et de dague, qui étaient ordinairement dirigés dans le même sens; mais on s'exposait davantage aux coups des *martels* ou des haches, qui frappaient de haut en bas.

L'armure bronzée commença à être en usage vers le milieu du seizième siècle et fut assez généralement portée en 1558; on l'adopta, parce qu'il était beaucoup plus facile de la tenir propre qu'une armure d'acier poli. Pour ce même motif, on avait essayé des armures noires; mais les gravures et ciselures, dorures et damasquinures produisant un plus bel effet sur des fonds verdâtres, on abandonna les vernis noirs pour revenir à la couleur bronzée.

A la fin du seizième siècle, et pendant les longues guerres civiles qui affligèrent la France, les armures prirent des formes très-variées, offrant communément, au moins comme décoration, un mélange assez bizarre du goût du siècle précédent avec celui de l'époque (fig. 61). Au reste, la décadence, en quelque sorte inévitable, de l'armure était venue.

De La Noue, célèbre capitaine calviniste du temps de Charles IX, dit dans un de ses *Discours militaires* : « La violence des piques et des arque-
 « buses a fait adopter avec raison une armure plus forte et plus à l'épreuve
 « qu'elle n'était. Maintenant elles sont tellement pesantes, qu'on est chargé
 « d'enclumes plutôt que couvert d'une armure. Nos gendarmes et notre
 « cavalerie légère du temps d'Henri II étaient bien plus beaux à voir, avec
 « leur salade, leurs brassards, les tassettes et le casque; portant la lance avec
 « une banderole; et leurs armes n'étaient pas d'un poids plus fort que ne
 « peut porter un homme pendant vingt-quatre heures; mais celles d'aujourd'hui
 « sont tellement pesantes, qu'un jeune chevalier de trente ans en a les
 « épaules entièrement estropiées. »

Ainsi, à force de vouloir donner aux armures une résistance en rapport

avec le perfectionnement des engins nouveaux, on arrivait à les rendre d'un emploi impossible, leur poids devenant insupportable surtout par les temps chauds, pendant les longues marches, ou dans les combats de quelque durée. Après avoir donc inutilement essayé de les rendre plus fortes, on commença par en supprimer les pièces les moins importantes, puis elles tombèrent peu à peu en désuétude. Sous Louis XIII, on les voit subir encore quelques modifications, de mode plus que d'utilité : enfin, il y a tout lieu de croire

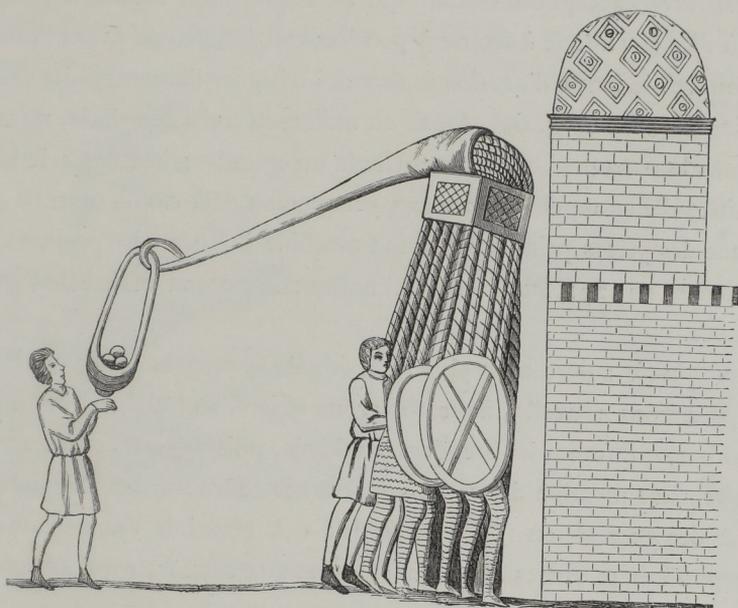


Fig. 62. — Engin à jeter des pierres, d'après une miniature du *Chevalier au Cygne*, ms. du treizième siècle. (Bibl. imp. de Paris, n° 340 S. F.)

que l'armure magnifique dont la république de Venise fit présent à Louis XIV, en 1668, et qui est aujourd'hui conservée au Musée d'artillerie de Paris, fut une des dernières fabriquées en Europe.

Retournons maintenant sur nos pas pour examiner toute une série d'armes, dont l'adoption successive devait complètement changer l'art de la guerre.

L'opinion la plus généralement admise aujourd'hui attribuée, sinon peut-être l'invention proprement dite de la poudre, qui aurait été trouvée en 1256,

mais le premier essai des bouches à feu, essai datant de 1280, à Berthold Schwartz, religieux augustin, originaire de Fribourg. Quelques auteurs cependant, reportant ces dates à près d'un siècle plus tard, affirment que la poudre et les bouches à feu furent connues seulement de 1330 à 1380. Néanmoins l'emploi de l'artillerie et des armes à feu portatives ne devint général que pendant les guerres de Charles-Quint et de François I^{er}, c'est-à-dire vers 1530, ou deux siècles au moins après qu'elles eurent été inventées.

Mais peut-être au lieu de donner, comme nous venons de le faire, au mot *artillerie* l'acception absolue qui est aujourd'hui consacrée, nous aurions dû dire : artillerie à feu ou à poudre; car, longtemps avant l'invention de la poudre, le terme d'*artillerie* servait à désigner l'ensemble des machines ou engins de guerre (fig. 62). Ainsi, au milieu du treizième siècle, nous trouvons dans le personnel dit *de l'artillerie* un grand-maître des arbalétriers, des maîtres d'engins, des canoniers (on appelait déjà *canon* un tube constituant une des pièces principales d'une machine à lancer des projectiles), et nous voyons, en 1291, Philippe le Bel nommer un grand-maître de l'artillerie du Louvre.

Pour pouvoir suivre avec plus de méthode le progrès de l'armurerie que nous appellerons nouvelle, nous traiterons séparément d'abord des engins à gros calibre, qui furent les premiers employés, puis des armes portatives.

La première mention des canons en France se trouve dans un compte du trésorier des guerres, en 1338, où on lit : « A Henri de Vaumechon, pour avoir poudres et autres choses nécessaires aux canons, » qui avaient servi au siège de Puy-Guilhem, en Périgord.

Nous apprenons ensuite, par Froissart, qu'en 1340 les habitants du Quesnoy se servirent, pour repousser l'attaque des Français, de bombardes et de canons, qui lançaient de gros *carreaux* contre les assiégeants. Mais il faut reléguer au rang des pures inventions l'assertion de Villani, qui prétend que les Anglais durent à l'emploi de l'artillerie à poudre le gain de la bataille de Crécy, en 1346 : car il est certain que les armes à feu dont on put se servir à cette époque n'étaient nullement propres à figurer dans les batailles rangées, et qu'elles ne se trouvaient employées que concurremment avec les anciennes machines dans l'attaque et la défense des places fortifiées. Non-seulement leur poids énorme et la construction grossière des affûts

les rendaient d'un transport extrêmement difficile, mais, destinées à l'office de catapultes, elles étaient construites, la plupart du temps, pour lancer de lourds projectiles, en leur faisant décrire une ligne courbe, comme les bombes d'aujourd'hui, et leur forme se rapproche en effet beaucoup plus de celle de nos mortiers que de nos canons (fig. 63).

« Il paraît, » dit M. de Saulcy, « que pour les charger on se servait de manchons ou de *chambres* mobiles, dans lesquelles la charge était préparée d'avance, et qui s'adaptaient, au moyen d'une clavette, au corps de la pièce. « Quelquefois ce manchon se plaçait sur le côté, et formait un angle droit

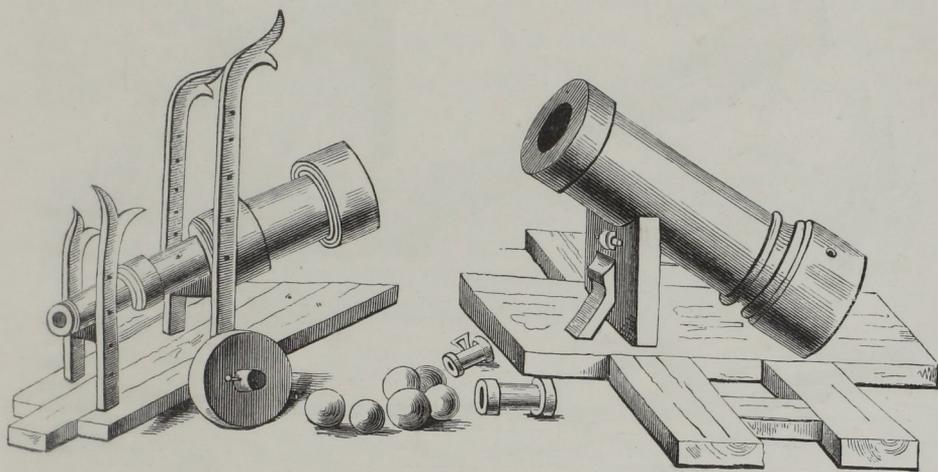


Fig. 63. — Bombardes sur affûts fixes et roulants. (Tiré des mss. 851 et 852 de la Bibl. imp. de Paris.)

« avec l'âme de la pièce; mais le plus ordinairement il s'adaptait à la culasse, « dont il formait le prolongement. »

Ce nom de *bombardes* que nous venons de citer, et qui vient, autant qu'on peut croire, du grec *bombos* (bruit), fut le premier employé pour désigner les bouches à feu; mais ces engins étaient en principe si imparfaits et si peu puissants, qu'on préférait encore, quand il fallait lancer de très-lourds projectiles, faire usage des *machines à frondes* (fig. 64), qui ont joué un grand rôle dans la guerre de sièges au moyen âge.

Tout d'abord la pièce repose, pour ainsi dire, fixe sur un support massif; mais bientôt on s'occupa des moyens de pointage: aussi ne tardons-nous pas à voir figurées dans les manuscrits des pièces qui peuvent osciller de bas

en haut à l'aide de tourillons, ou qui sont relevées ou abaissées pour le tir, par une sorte de queue ou long prolongement postérieur du tube; d'autres fois le devant du canon est soutenu par une fourche qui s'enfonce plus ou moins dans la terre. Cette bombarde, attachée à un plateau à roulettes, reçut la qualification de *cerbotana ambulatoria* (ce dernier mot comportant l'idée de déplacement de l'engin).

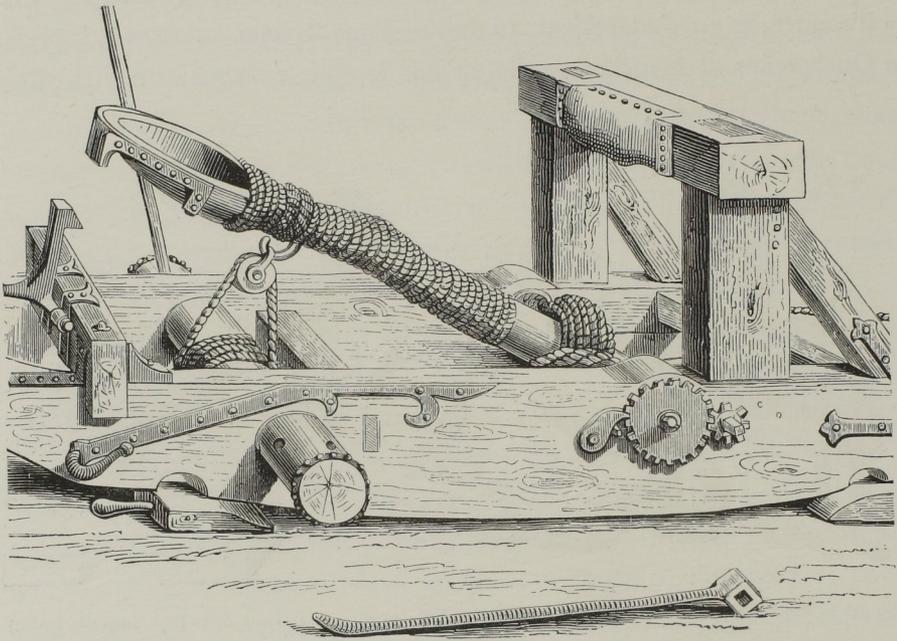


Fig. 64. — Mangonneau, machine de guerre du quinzième siècle. (Miniature du ms. 7,239
Bibl. imp. de Paris.)

Les projectiles, on l'a vu, étaient de pierre; mais il n'est pas douteux que dès le quatorzième siècle on en ait fait aussi en métal fondu, et cela sans rien innover, car les anciennes machines de guerre, y compris la fronde, lançaient des balles de plomb et des masses de fer rougies au feu. Il arriva sans doute que, voulant, pour l'artillerie à poudre, augmenter démesurément les dimensions des projectiles, on se servit de la pierre, qui, dans l'état de l'industrie, se prêtait beaucoup mieux que les métaux à la confection des gros boulets.

Christine de Pisan, qui a écrit sous Charles VI le *Livre des faits d'armes*

et de chevalerie, nous a laissé un ensemble de détails fort intéressants sur l'état de l'artillerie à feu, laquelle avait pris, dès le quinzième siècle, une extension beaucoup plus grande qu'on ne serait porté à le croire; et toutefois, dans les descriptions d'armements ou récits de combats, que fait cet auteur, on voit presque toujours figurer encore, à côté des bouches à feu, les machines à frondes, les grandes arbalètes, etc., preuve certaine que l'emploi de la poudre trouvait encore, en plus d'un cas, son équivalent dans les anciens moyens de propulsion des projectiles.

Valturio, écrivain italien, dont le traité sur l'art militaire fut imprimé la première fois en 1472, a décrit et figuré tous les engins de guerre alors en usage. Les bouches à feu ne sont pas oubliées. On remarque que la plupart de ces pièces n'ont plus de boîtes formant une chambre mobile,

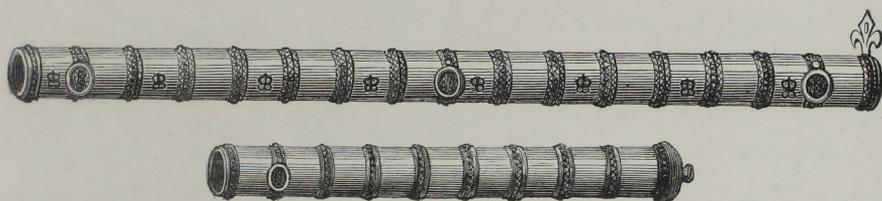


Fig. 65. — Premiers modèles de canon, conservés à la Tour de Londres.

ce qui annonce un perfectionnement important dans l'art de les fabriquer; mais, par contre, ces canons, reliés par des cordées à un bloc de bois, ou posant simplement sur des chantiers, devaient être fort difficiles à déplacer.

A cette époque, on appelait plus communément *bombardes* les pièces du plus gros calibre, qui lançaient d'énormes boulets de pierre; *mortiers*, des bouches à feu très-courtes, lançant des projectiles incendiaires; *canons*, des pièces de calibre moyen, recevant des projectiles en fer (fig. 65); *coulevrines*, des pièces longues se chargeant avec des balles de plomb, que l'on refoulait ainsi que la poudre avec une baguette de fer; *canons à main* ou *bâtons à feu* (fig. 66), des armes en quelque sorte portatives, car, si elles étaient manœuvrées par un seul homme, ce n'était jamais sans que celui-ci eût recours à un appui pour les tirer.

Ce dernier terme de *bâtons à feu*, comme celui de *canon*, avait une origine antérieure à l'invention de la poudre. Les lances et les épées ayant

été fort souvent désignées sous le nom générique de *bâtons*, il en résulta que cette qualification, qui signifiait *armes* en général, fut donnée aux premières armes à feu portatives. On voit même, dans les anciennes ordonnances royales, le terme de *gros bâtons* employé pour indiquer les fortes pièces d'artillerie.

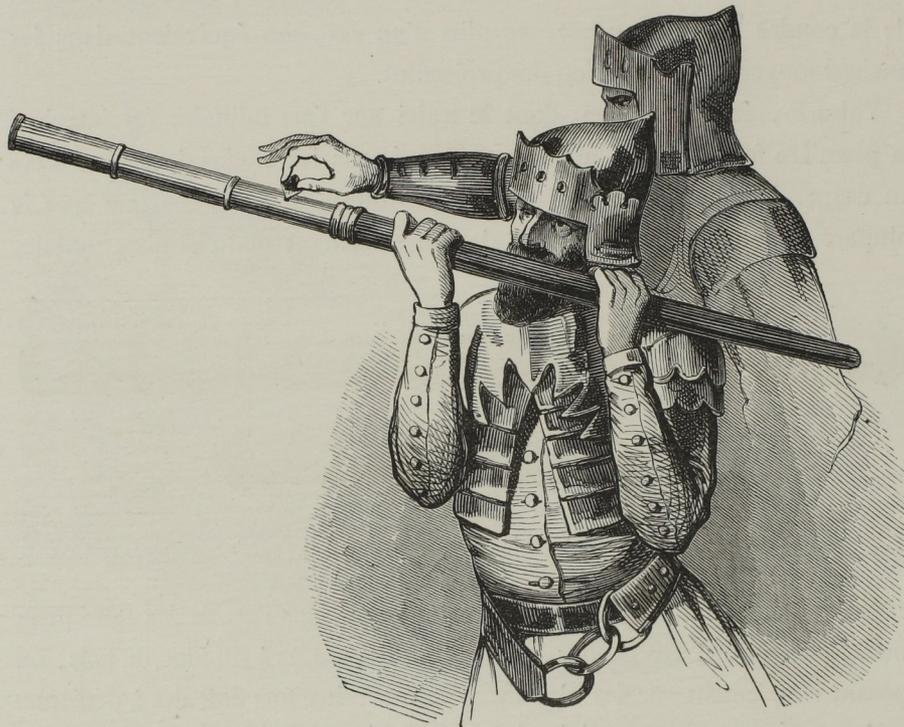


Fig. 66. — Canons à main ou bâtons à feu, d'après une tapisserie de l'église Notre-Dame de Nantilly, à Saumur.

Le perfectionnement le plus important qui se soit jamais produit dans l'artillerie est certainement, d'après M. de Saulcy, celui qui a consisté à placer une pièce à tourillons sur un affût à *flasques* (pièces de bois entre lesquelles la pièce peut osciller et qui sont reliées par des traverses), affût monté sur des roues et permettant de faire varier les inclinaisons de la pièce par le simple mouvement d'un coin de bois placé sous la culasse. Mais, chose étrange, ce perfectionnement est celui dont il est le plus difficile de préciser la date. Cependant tout porte à croire que ce fut entre 1476 et 1494, c'est-

à-dire durant les règnes de Louis XI et de Charles VIII, que l'on parvint à fabriquer des pièces de tous calibres, capables de lancer des boulets de fer, et à fixer solidement des tourillons qui supportèrent non-seulement le poids de la pièce, mais encore tout l'effort du recul. Les affûts qui reçurent ces pièces furent montés sur des roues. C'est à partir de cette époque que l'art de fortifier les villes a dû subir la révolution qui en a subitement changé la face.

Lorsqu'en 1494 Charles VIII pénétra en Italie pour faire la conquête du royaume de Naples, l'artillerie française excita l'admiration générale. Les Italiens n'avaient que des canons de fer, qu'ils faisaient traîner par des bœufs, à la queue de leur armée, plus pour la montre que pour l'usage. Après une première décharge, il se passait des heures entières avant qu'on fût en état de tirer un nouveau coup. Les Français avaient des canons de bronze, plus légers, traînés par des chevaux et conduits avec tant d'ordre que leur transport ne retardait presque point la marche de l'armée ; ils disposaient leurs batteries avec une promptitude incroyable pour l'époque, et leurs décharges se succédaient avec autant de célérité que de justesse. Les écrivains italiens contemporains rapportent que notre artillerie se servait presque exclusivement de boulets de fer, et que ses canons, de gros et de petit calibre, se *balançaient* sur leurs affûts d'une manière admirable.

Cependant il ne nous a été conservé non-seulement aucun échantillon, mais même aucun dessin de cette remarquable artillerie. Tout au plus le Musée d'artillerie possède-t-il une petite pièce qui, entre les tourillons et la culasse, porte cette inscription : *Donné par Charles VIII à Bartemi, seigneur de Pins, capitaine des bandes de l'artillerie en 1490.* Ce canon n'offre pour nous rien de particulier dans sa disposition, car on y reconnaît déjà le type qui n'a presque plus varié depuis et qui, paraît-il, fut définitivement adopté sous Louis XII et François I^{er}, époque dont il nous reste deux magnifiques canons en bronze qui ont été retrouvés à Alger en 1830 : le porc-épic, la salamandre et les fleurs de lis dont ils sont décorés en ont fait reconnaître l'origine.

Devenue d'un usage important sous Charles VIII, l'artillerie, qui d'ailleurs avait pour elle ses succès en Italie, fut sous les règnes suivants l'objet d'une attention toute particulière. Mais, répétons-le, les véritables règles

de fabrication et d'installation étaient dès lors trouvées; il n'y avait plus à chercher que des perfectionnements de détail.

L'*Armeria real* de Madrid possède un curieux *dragonneau*, fondu, en 1503, à Liège, et qui figura, en 1511, au siège de Santander (fig. 67). L'affût, d'une seule pièce de chêne sculpté, est digne, par la délicatesse et le fini du travail, de servir de support à ce bijou de bronze qui présente un double intérêt au point de vue de l'art d'abord, puis à celui des progrès rapides qu'avaient déjà fait les armes à feu, car celle-ci, à double canon, se chargeait par derrière.

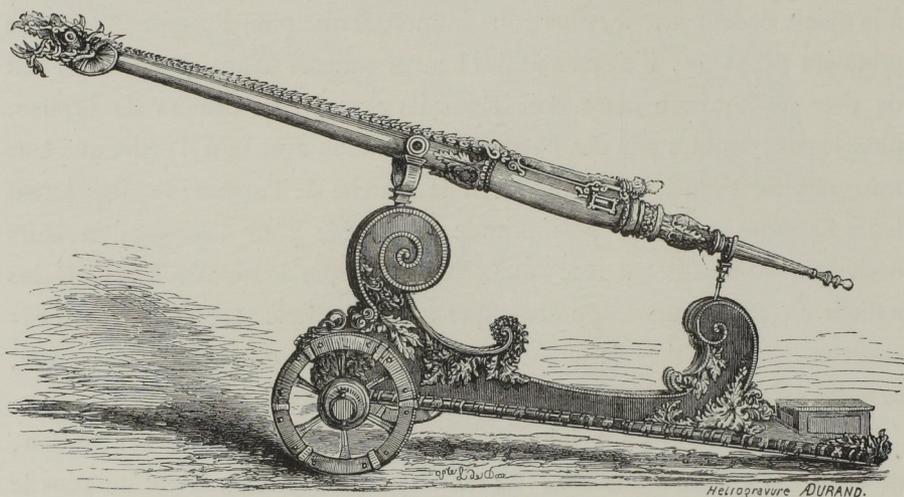


Fig. 67. — Dragonneau à deux canons. (*Armeria real* de Madrid.)

Arrivés là, rétrogradons de nouveau pour aller prendre à son origine et suivre rapidement le progrès des armes à feu portatives.

Les premières de ces armes, en usage au milieu du quatorzième siècle, se nommaient *canons à main* et n'étaient autrement formées que d'un tube de fer percé d'une lumière sans fût ni batterie.

Un manuscrit de cette époque représente un guerrier, qui, monté sur une de ces petites tours mobiles, faisant alors partie du matériel de siège, lance une pierre avec une arme à feu de ce genre. L'arme est appuyée sur le parapet. A côté, circonstance qui donne la mesure de la puissance du canon à main, une fronde est placée avec sa pierre, les deux engins étant destinés

sans doute à servir alternativement. Ailleurs, c'est un cavalier qui tient une sorte de petite pièce à queue, dont l'extrémité antérieure est soutenue par une fourchette fixée dans le pommeau de la selle. Ainsi il était impossible au tireur de pointer, et il mettait le feu avec la main.

Un peu plus tard, pour soustraire le tireur à l'effet du recul, on ajouta au-dessous du canon, un peu plus bas que le milieu, une espèce de croc qui était destiné à servir de point d'arrêt à la pièce, lorsque pour s'en servir on l'ap-



Fig. 68. — Arquebusier, dessiné et gravé par J. Amman.

puyait sur une fourche ou sur un mur : de là, la dénomination d'*arquebuse à croc*, qui se substitua à celui de *canon à main*.

L'arquebuse à croc pesait quelquefois cinquante à soixante livres, mesurait jusqu'à cinq ou six pieds de long, et n'était guère en principe qu'une arme de rempart ; on l'allégea un peu, pour la donner aux fantassins, qui cependant ne la tiraient jamais sans un appui fixe ou mobile.

L'inconvénient de mettre le feu avec la main, ce qui d'ailleurs empêchait de viser, ne tarda pas à être en partie écarté, par l'adaptation au canon nu d'un fût pour épauler l'arme, et d'un porte-mèche ou *serpentin*, qu'on n'avait qu'à

abaisser pour que la poudre de la lumière s'enflammât. Ce fut l'*arquebuse à mèche*, dont certains peuples d'Orient se servent encore de nos jours, et dont l'emploi décida, paraît-il, du succès de la bataille de Pavie, gagnée par les Espagnols.

Bien que l'*arquebuse à mèche*, diminuée de poids et appelée alors *mousquet*, soit restée l'arme ordinaire de l'infanterie jusqu'au temps de Louis XIII, on ne laissait pas de trouver encore de graves défauts à l'emploi du serpent. Le serpent exigeait que le soldat eût constamment sur lui une mèche

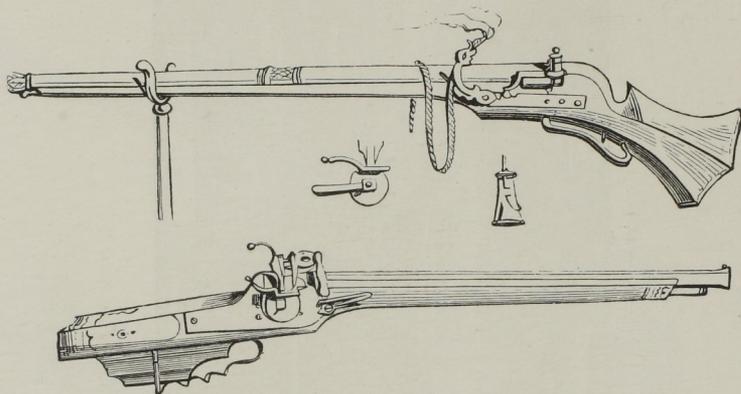


Fig. 69. — Arquebuses à rouet et à mèche.

allumée ou le moyen de se procurer du feu. Il devait, en outre, presque pour chaque coup à tirer, régler la mèche de façon que le bout que pinçait le serpent tombât bien juste dans le bassin; puis il fallait encore ouvrir le bassin : opérations pour ainsi dire impossibles à pratiquer par les cavaliers qui étaient en même temps obligés de diriger leur monture.

Vers 1517, les Allemands inventèrent la platine dite à *rouet* (fig. 69).

C'est aux Espagnols que revient le mérite du perfectionnement qui suivit, et dont le type devait en quelque sorte se perpétuer jusqu'à nos fusils dits à *percussion*, que viennent de remplacer à leur tour les fusils à aiguille. La platine espagnole, appelée souvent *platine de miquelet*, présentait au dehors un ressort, qui pressait, à l'extrémité de sa branche mobile, sur un bras du chien; l'autre bras de cette pièce, lorsqu'on mettait le chien au bandé, appuyait contre une broche sortant de l'intérieur et traversant le corps de pla-

tine. On retirait cette broche, et le ressort poussait le chien qui n'était plus retenu; la pierre (car il y avait dès lors une pierre à fusil ou silex taillé) frappait sur un plan d'acier cannelé faisant corps avec le couvercle du bassinet : le choc de la pierre sur les cannelures produisait le feu.

Parmi les armes employées pendant le seizième siècle, il y en eut une appelée *pétrinal* ou *poitrinal*, en raison de la crosse recourbée qui s'appuyait contre la poitrine. Cette courte et lourde arquebuse, qui ne pouvait lancer qu'à une très-faible distance des balles d'ailleurs très-grosses, se portait habituellement suspendue à l'épaule par une courroie ou un large baudrier. On s'en servit pour armer des troupes légères, qui prirent le nom de *carabins*, d'où l'arme s'appela ensuite *carabine*, désignation qui depuis a reçu un tout autre sens.

Ensuite vinrent les *pistoles* et les *pistolets*, ainsi nommés parce qu'ils furent, dit-on, inventés à Pistoie; mais on peut croire aussi, avec d'autres étymologistes, qu'ils durent leur nom à ce fait, que leur calibre était analogue au diamètre de la pistole, monnaie du temps. Les premiers pistolets étaient à rouet, et le canon ne mesurait pas plus d'un pied de longueur. Ils varièrent depuis de forme et d'usage : on en fabriqua qui pouvaient tirer plusieurs coups de suite, et on essaya même d'ajouter une batterie de pistolet, soit à un poignard, soit à une hache d'armes (fig. 70), etc.



Fig. 70. — Hache d'armes à pistolet, seizième siècle. (Musée d'artillerie de Paris.)

N'oublions pas de signaler, dans les armes de luxe, l'adaptation simultanée du serpentín et du rouet, un des deux mécanismes se trouvant ainsi toujours prêt à suppléer à l'insuffisance de l'autre.

La platine à miquelet, perfectionnée par les expériences françaises, produisit le mécanisme appelé *fusil*. Il y eut alors les pistolets et les arquebuses à *fusil*, comme il y avait eu les pistolets et arquebuses à rouet. Plus tard, le terme accessoire devint terme absolu, et l'on commença à désigner l'arme entière du nom de *fusil*.

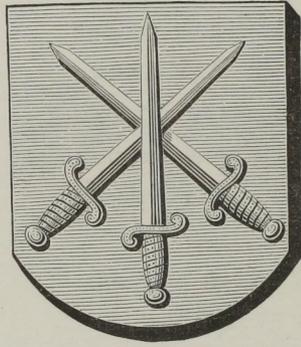


Fig. 71. — Bannière des fourbisseurs d'Angers.